

Charte d'engagement volontaire de la filière du bâtiment «BÂTIMENTS CONNECTÉS, BÂTIMENTS SOLIDAIRES ET HUMAIN





Les signataires de la charte



Partenaires



Organismes de certification

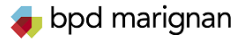
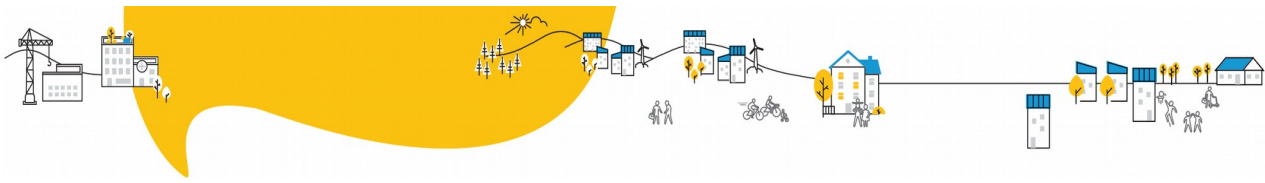


MOA Bailleurs Sociaux



MOA Promoteurs Privés



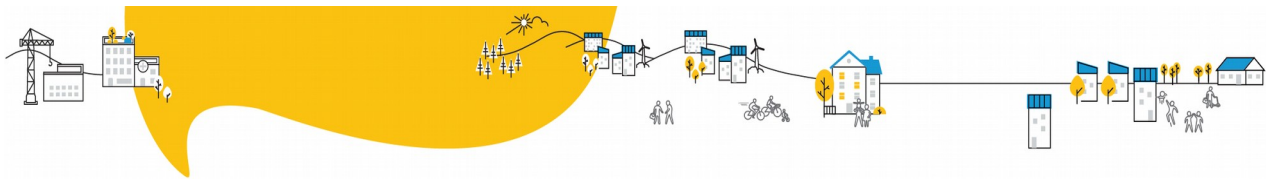


Foncières



Entreprises

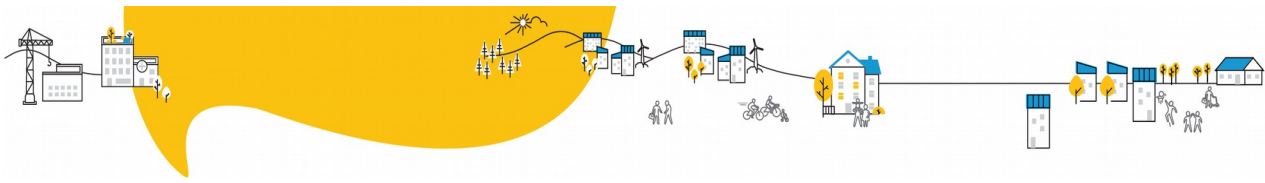




Maîtres d'œuvre et Services



Elithis



Organisations Professionnelles



Collectivités territoriales





Préambule

La digitalisation de la donnée, des process et des services est devenu un pilier de l'amélioration de la vie quotidienne des Français mais également un levier majeur de développement économique et de croissance. Dans le secteur public comme privé, dans tous les champs économiques, le numérique permet le déploiement d'écosystèmes de services innovants à destination des professionnels comme des citoyens.

Le secteur du bâtiment est pleinement concerné par la transformation digitale : si la conception en maquette numérique se déploie, si chaque jour de nouveaux objets connectés sortent sur le marché, chacun reconnaît que le bâtiment présente d'immenses marges de développement sur le champ numérique : de la construction neuve à la rénovation, de la gestion de données au service à la personne.

La stratégie Logement présentée le 20 septembre 2017 par le Ministre de la Cohésion des Territoires, Jacques MEZARD, et le Secrétaire d'Etat, Julien DENORMANDIE, fixe le cap du quinquennat dans la construction : « Construire plus, mieux et moins cher ». Elle ambitionne d'accélérer la transition numérique dans le secteur. En parallèle de l'accélération du déploiement du très haut débit pour tous, cette transformation digitale du secteur s'accompagnera d'une révolution sans précédent dans le champ de l'économie de la donnée bâtiment pour appuyer une approche renouvelée de l'exploitation et de la maintenance d'un bâtiment, de l'information du citoyen sur son environnement pour faire du bâtiment une plateforme de services pour l'habitant et pour les professionnels pour davantage de confort d'usage et un habitat ou un espace de travail repensé.

Le bâtiment de demain ne sera pas connecté, solidaire et humain pour la prouesse technologique. Tout en respectant et continuant d'assurer qu'elles que soient les conditions, les fonctions usuelles du bâtiment, il permettra au contraire de continuer à renforcer la performance environnementale, le confort d'usage et améliorer la qualité de vie dans les logements, les écoles, les bureaux, etc. Le bâtiment doit être connecté pour s'adapter à ses usagers, à leurs besoins et à leurs évolutions tout au long de la vie. Il doit permettre aux entreprises et aux salariés de mieux tirer parti des nouvelles formes de travail et des nouveaux services permis par le numérique. Il doit devenir ainsi plus inclusif et mieux rendre service aux personnes en situation de handicap, indépendantes ou âgées. Il doit pouvoir interagir avec son environnement, constituer une plateforme de services et s'inscrire dans la ville durable et intelligente de demain et par exemple répondre aux nouveaux enjeux de la mutualisation des énergies (smart grids).

Le bâtiment connecté, bâtiment solidaire et humain se doit d'apporter plus de confort et de performance environnementale (pilotage à distance, outils et services adaptés à chaque habitant), plus de lien social (interaction nouvelle entre les habitants, meilleure gestion des copropriétés), plus d'efficacité au travail, plus de sécurité et faciliter la maintenance (carnet numérique). Il doit par ailleurs se développer de manière à assurer la sécurité, la confidentialité, la protection et l'interopérabilité des données en même temps qu'il permet et assure la pleine sensibilisation des occupants sur les données produites et leurs droits vis-à-vis d'elles. Il doit enfin intégrer ces technologies en garantissant la résilience des systèmes et du fonctionnement du bâtiment dans le temps.

La présente charte marque le soutien de l'État aux initiatives visant à déployer des bâtiments connectés, bâtiments solidaires et humains résidentiels et tertiaires et l'engagement à participer au suivi de ces bâtiments en vue d'en faire une pratique courante progressivement.

Elle est et reste par ailleurs ouverte à l'adhésion d'acteurs publics ou privés volontaires pour accélérer la digitalisation du bâtiment, de la construction à son usage au quotidien.



Article 1 : Objectifs

La stratégie Logement présentée le 20 septembre 2017 par le Ministre de la Cohésion des Territoires, Jacques MEZARD, et le Secrétaire d'Etat, Julien DENORMANDIE, fixe le cap du quinquennat dans la construction : « Construire plus, mieux et moins cher ». La digitalisation du secteur y occupe une place essentielle avec les défis de la numérisation des données foncières avec l'open data, la dématérialisation des procédures d'urbanisme, la conception et la construction BIM ou encore le développement d'un bail numérique sécurisé.

La présente charte incarne la volonté de soutenir le déploiement du bâtiment connecté, bâtiment solidaire et humain en France par :

- **l'engagement volontaire d'acteurs pour concevoir, construire, rénover, exploiter et utiliser des bâtiments connectés, bâtiments solidaires et humains;**
- **la conduite d'une expérimentation et d'une capitalisation soutenue par l'État autour des principes du cadre de définition du bâtiment connecté, bâtiment solidaire et humain ;**
- **la volonté de prolonger la réflexion sur le carnet numérique du logement en lien avec l'émergence de bâtiments connectés, bâtiments solidaires et humains ;**
- **la mobilisation à soutenir l'émergence de services associés à l'habitant autour de la gestion sécurisée de la donnée du logement.**

L'État a déjà engagé une réflexion sur le bâtiment connecté, bâtiment solidaire et humain au travers de deux actions : Le carnet numérique de suivi et d'entretien du logement et la mission d'exploitation et de valorisation des bases de données publiques du bâtiment.

Le carnet numérique de suivi et d'entretien du logement est un outil, prévu par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 visant à offrir une meilleure connaissance du logement et du bâtiment pour ses utilisateurs successifs.

Conçu pour être un véritable tableau de bord du logement ou du bâtiment, il donnera la possibilité de rassembler le maximum d'informations et de données sur le bien pour en faciliter son usage. Certaines sont déjà rendues obligatoires comme les documents préalables à une vente ou une location (diagnostics techniques, documents de copropriété, ...). D'autres données, telles que l'historique des travaux de modifications du logement et du bâtiment, depuis le gros œuvre jusqu'à l'entretien courant, ou les consommations d'énergie, permettront de renouveler le rapport de l'utilisateur à son bâtiment. Au-delà, toute donnée utile pourra à terme être ajoutée pour répondre aux besoins des usagers, notamment les données publiques.

Le carnet doit alors permettre de développer le maximum de services utiles à l'utilisateur exploitant ces données pour augmenter la qualité d'usage et révolutionner l'expérience du bâtiment. L'exploitation des données de consommations peut ainsi permettre de développer le conseil pour mieux utiliser son logement et diminuer sa consommation. Une connaissance plus complète et plus fine du bâti pourra utilement être transmise aux maîtres d'ouvrage et professionnels de la construction afin de rendre leur intervention plus pertinente, plus efficace et moins coûteuse. L'essentiel des services possibles restent à inventer pour exploiter ses données dans un cadre sécurisé, les valoriser et créer de la valeur ajoutée tout en respectant la propriété des données et la vie privée des occupants au regard de la protection des données à caractère personnel.

L'État, ses établissements publics et ses agences produisent et gèrent un nombre conséquent de **bases de données sur le bâtiment**. Leur rapprochement est une mission prioritaire de l'État qui permettra d'extraire et de croiser les informations



Article 2 : Engagements de l'État

L'État s'engage à :

- lancer une mission pilotée par une ou deux personnalités reconnues dans le monde du bâtiment et du logement pour explorer les perspectives offertes par le déploiement des bâtiments connectés, bâtiments solidaires et humains en France et les nouveaux services à l'habitant ;
- conduire une expérimentation basée sur le cadre de définition du « bâtiment connecté, bâtiment solidaire et humain » et mener une étude de capitalisation et de retour d'expérience sur les bâtiments les utilisant en France ;
- promouvoir auprès de la Commission Européenne les résultats de cette expérimentation pour contribuer aux travaux européens sur les « Smart Readiness Indicators for Buildings » ;
- poursuivre la mission d'exploitation et de valorisation des bases de données publiques du bâtiment en assurant leur interopérabilité et leur ouverture aux acteurs du bâtiment connecté et aux usagers ;
- définir le cadre législatif et réglementaire permettant la mise en œuvre du carnet numérique et le déploiement d'un écosystème de services associé, centré sur les bénéfices de l'utilisateur ;
- accompagner l'ensemble des signataires de la présente charte dans le cadre d'un partage d'expérience.

Article 3 : Engagements des acteurs professionnels et des organisations professionnelles

3.1 Engagements communs :

Les **acteurs professionnels et organisations professionnelles** signataires s'engagent sur une base volontaire à :

- participer à l'animation et au suivi de la présente charte, à l'invitation de l'État ;
- partager leur retour d'expérience dans la maîtrise d'ouvrage, la conception, la construction, la rénovation, l'exploitation, l'utilisation et la labellisation de bâtiments connectés, bâtiments solidaires et humains en termes d'usage et de coût associé ;
- faciliter le retour d'expérience des usagers de bâtiments connectés, bâtiments solidaires et humains et prendre part, s'ils le souhaitent, à la communauté de l'expérimentation des bâtiments connectés, bâtiments solidaires et humains.

3.2 Engagements des maîtres d'ouvrage signataires :

Les **maîtres d'ouvrage** signataires s'engagent sur une base volontaire à :

- rédiger les programmes et les marchés de quelques-uns de leurs projets permettant de développer, des bâtiments en s'inspirant des fondamentaux du cadre de définition du « bâtiment connecté, bâtiment solidaire et humain » ;
- valoriser leur démarche et l'atteinte de leurs performances, en s'appuyant, s'ils le souhaitent sur un label, intégrant les principes du cadre de définition du « bâtiment connecté, bâtiment solidaire et humain » ou tout autre démarche permettant d'atteindre un niveau de performance équivalent ;



3.3 Engagements des entreprises signataires :

Les **entreprises signataires** s'engagent sur une base volontaire à :

- informer, contractualiser et échanger avec leurs partenaires de sorte à intégrer dans quelques-uns de leurs projets les principes du cadre de définition du « bâtiment connecté, bâtiment solidaire et humain » ;

3.4 Engagements des organisations professionnelles

Les **organisations professionnelles** s'engagent à :

- inviter sur une base volontaire, leurs membres à intégrer les principes du cadre de définition du « bâtiment connecté, bâtiment solidaire et humain » au sein de leurs structures ;
- inviter, le cas échéant, leurs membres à alimenter l'observatoire destiné à capitaliser les résultats et les retours d'expérience, notamment en termes de coût ;
- accompagner l'expérimentation des bâtiments connectés, bâtiments solidaires et humains et en assurer la promotion auprès de leurs membres ;

Article 4 : Engagements de Smart Buildings Alliance, de l'Alliance HQE-GBC, des organismes de certification et du CSTB

4.1 Engagements des associations Smart Buildings Alliance et Alliance HQE-GBC

SBA et HQE-GBC s'engagent à :

- associer les signataires aux réflexions et aux évolutions du cadre de référence bâtiment connecté, bâtiment solidaire et humains
- contribuer au pilotage et à la mise en œuvre de l'expérimentation du « bâtiment connecté, bâtiment solidaire et humain » ;
- participer à l'élaboration d'un observatoire destiné à capitaliser les résultats et les retours d'expérience, notamment en termes de coût, des projets concrets participant à l'expérimentation ;
- apporter leur expertise technique pour le déploiement des bâtiments connectés, bâtiments solidaires et humains en France ;
- lever les incertitudes quant au respect des réglementations sur le respect de la vie privée et la propriété des données au fur à et à mesure des retours d'expérience ;
- contribuer à la promotion et à la communication de l'expérimentation sur les bâtiments connectés, bâtiments solidaires et humains au niveau des territoires et à l'international ;
- participer aux groupes de travail, séminaires, journées d'échange mis en place dans le cadre de l'expérimentation des bâtiments connectés ;

4.2 Engagements des organismes de certification Céquami, Cerqual, Certivéa et Cerway

Céquami, Cerqual, Certivéa, Cerway, Promotelec et Prestaterre s'engagent à :

- associer les professionnels en vue de construire un label ou démarche intégrant le cadre de définition du « bâtiment connecté, bâtiment solidaire



et humain »;

- participer à l'alimentation d'un observatoire destiné à capitaliser les résultats et les retours d'expérience, notamment en termes de coût, des projets concrets participant à l'expérimentation ;
- contribuer à la promotion et à la communication de l'expérimentation sur les bâtiments connectés, bâtiments solidaires et humains au niveau des territoires et à l'international, et faciliter l'accès aux acteurs souhaitant y participer ;
- participer aux groupes de travail, séminaires, journées d'échange mis en place dans le cadre de l'expérimentation des bâtiments connectés ;
- faire évoluer leurs référentiels en prenant en compte les retours des acteurs de la construction notamment dans une perspective de maîtrise des coûts et de bénéfices aux usagers

4.3 Engagements du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) :

Le **CSTB** s'engage à

- La mise en place et la tenue d'un observatoire des bâtiments connectés ;
- Le développement d'une évaluation indépendante, notamment pour vérifier que les données transmises par l'objet se limitent au strict nécessaire pour le bon fonctionnement de l'objet.

Article 5 : Gouvernance

L'État réunira régulièrement les signataires et acteurs en soutien du développement du bâtiment connecté, bâtiment solidaire et humain. :

Ces réunions pourront permettre de :

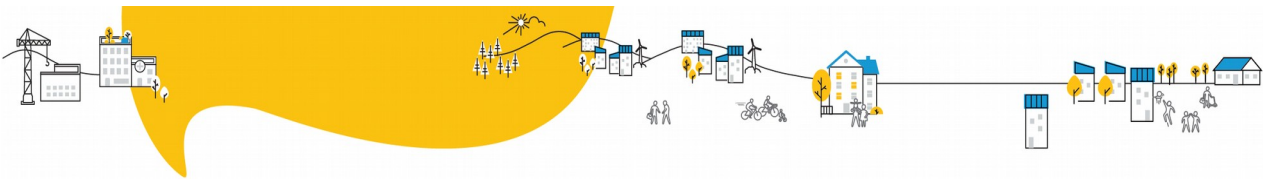
- piloter la présente charte et en assurer la promotion,
- effectuer un point sur le développement du « bâtiment connecté, bâtiment solidaire et humain » en France et à l'international
- présenter l'avancement de la mission de réflexion sur le « bâtiment connecté, bâtiment solidaire et humain »
- suivre le déroulement de l'expérimentation et en faire son analyse à partir des données extraites de l'observatoire
- assurer le suivi des engagements volontaires des différents acteurs
- identifier les difficultés du déploiement de l'expérimentation des bâtiments connectés, bâtiments solidaires et humains

Article 6 : Durée de la charte

La présente charte est valide pour une durée de 5 ans à compter de sa date de signature.

Article 7 : Ouverture de la charte

La présente charte est ouverte à la signature de tous les partenaires publics ou privés désireux de respecter les engagements listés à l'article 3.



Fait à Paris, le 7/12/2017

Julien DENORMANDIE,
Secrétaire d'État à la Cohésion des
Territoires

Alexandra FRANÇOIS-CUXAC, Présidente
de la FPI

Laurent TIROT,
Directeur Général Logement chez
BOUYGUES IMMOBILIER

Maurice SISSOKO,
Directeur Général d'ICADE PROMOTION

Emmanuelle BABOULIN
Directrice de la Foncière Tertiaire d'Icade

Philippe VAN DE MAELE,
Président de l'Alliance HQE-GBC

Emmanuel FRANÇOIS,
Président de la Smart Buildings Alliance

Philippe SALLE
Président de Foncia Groupe



Certificateurs

Patrick NOSSENT,
Président de CERTIVEA
Président de CERWAY

Dominique DESMOULINS,

Directeur Général de PROMOTELEC
SERVICES

Pierre-Henri JULIEN,
Directeur Général de CERQUAL QUALITEL
Directeur Général de CEQUAMI

Charles MAGNIER,
Président de PRESTATERRRE

Partenaires

Etienne CREPON
Président du CSTB

Maurice MANCEAU,
Président du Club de l'Amélioration de
l'Habitat

MOA – Bailleurs sociaux

Anne-Sophie GRAVE,
Directrice Générale de I3F

Manuel FLAM,
Directeur Général du Groupe SNI

Foncières

Christophe KULLMANN
Directeur Général Foncières des Régions
(FDR)

M. Jean-Frédéric HEINRY
Directeur Général Promotion Immobilier
Entreprise du Groupe ALTAREA COGEDIM



Promoteurs privés - Entreprises - Services - MOE

Jean-Philippe RUGGIERI,
Directeur Général Délégué de NEXITY

Philippe PLAZA,
Directeur Général d'EIFFAGE Immobilier

Philippe PLAZA

Thierry FISTAROL,
Directeur Général Délégué de BY BAT

Laurent ROSSEZ,
Président de NOVABUILD

Cyril BANOS,
Président de SMARTENON

Joseph CHOUEIRI,
Directeur de la Direction Nationale des
Collectifs SFR OPÉRATEURS

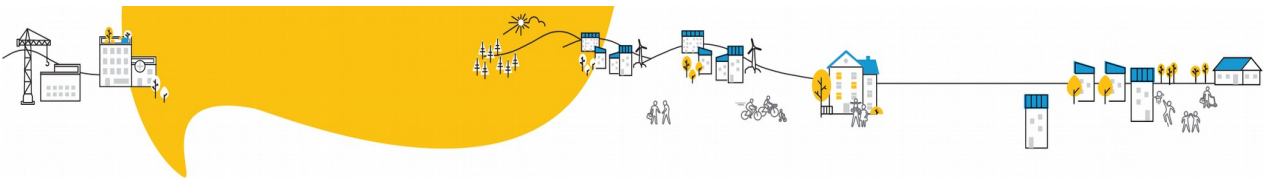
J. Choueiri

Armelle LANGLOIS,
Directrice adjointe Construction Durable
VINCI CONSTRUCTION

David DESABLENCE,
Directeur du Développement Commercial
VINCI ÉNERGIES

David ERNEST,
Directeur Innovation et Énergie chez
VINCI Facilities

Patrick LAHBIB,
Directeur Innovation chez
Hydro Building Systems France



Jordan GODEFROY,
Co-fondateur et Président de SMARTHAB
SAS

Cyril VILLEMAIN
Gérant de CYRISEA

Nicolas REGNIER,
Président de DATA SOLUCE

Basile CAMPHUIS, OYALIGHT

Gilles DUROUX,
Directeur Stratégie, 3E et Innovation

ENGIE AXIMA Olivier GRESLE,
Directeur Général VERTUOZ by ENGIE

Stéphane GAGNAT,
Président de OGGA

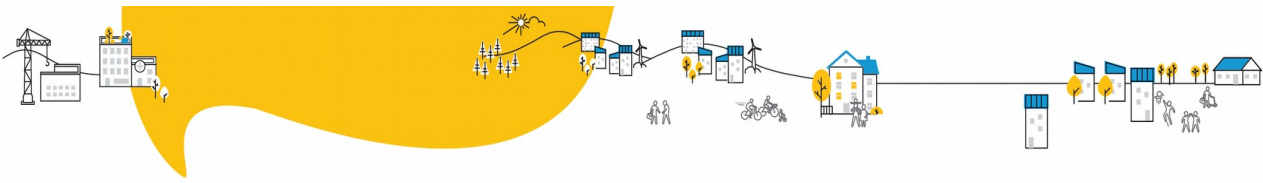
Jérôme LHOTE
Distech Controls

Christian GUERROIS
Directeur Commercial France
MICROSENS

Vincent DUMONTIER
Président de QOS Solutions

Thomas BONDOUX
Directeur Général FIFTHPLAY FRANCE

Fabienne GASTAUD
Directrice Générale WIT



Lounes MALEK
Gérant de GETE

OTE AU SMART BUILDING
L. MALEK
Gérant
Le 07/12/2017

Ali MAHMOUD
Directeur opérationnel de CASTEL

Jean-Marc VAUGUIER
Président de Z#bre

Patrick FICHOU,
Président HXPERIENCE

Franck Hovorka
Directeur de la stratégie QUARTUS

David GARNIER
Convergence Digial Network Manager
ACCORINVEST

Bertrand HEDOUX
Directeur des Opérations Tertiaires et
Grandes Infrastructures DEERNS France

Jürgen BARYLA
EnOCEAN

EnOcean
Self-powered IoT
EnOcean GmbH
Kölpingring 18a
D-82041 Oberhaching
www.enocean.com

Christel HEYDEMANN
Présidente SCHNEIDER ELECTRIC

Pierre TREMOLIERES
Président ACCENTA SAS

Pierre Tremolieres - Président.

M. TABOURET
ARCOM

Olivier COIN
Président SAS SERA (marque AIRRIA)



Clomaco BVBA,
Managing director MCS NV
Represented by its permanent represent-
ative Mr. Steven Lambert

Jacques MULBERT
Président d'ABB

Hans Peter KURZWEIL
Directeur Général WAGO CONTACT

Philippe de LAMARZELLE
Directeur Régional Bâtiment GROUPE
DEMATHIEU BARD

Bruno BARLET
Directeur Général SOMFY FRANCE

Sophie BRETON
Directeur Général Market Area
HAGER SAS

Laurent CUVELIER
Président de WEBINAGE

Olivier MASSERON
Direction Marketing France Responsable
Affaires Publiques LEGRAND

Rémy GUILBAUD
Président de BARBANEL

Pascal PERRIN
Directeur des Opérations URMET

Gilles BERNARDEAU
Directeur Général CERIB

Représentant

HEUZE Loïc
Directeur des relations extérieures de
DELTA DORE



Pascal LE ROUX,
Vice-président de CDVI

David DRAY,
Président de CASANOVA

Jean-Pierre HUNCKLER,
Gérant de COMELIT-IMMOTEC

Christophe BROUSSE,
Directeur des Ventes de AIPHONE

Alexandre CHAVEROT,
Président de AVIDSEN

François DUCHATEAU,
Président Directeur Général de SLAT

Marie-Françoise GUYONNAUD,
Présidente de SMARTUSE

BPD Marignan
Carmen Peyron PO (Jean-Philippe Bourgade)

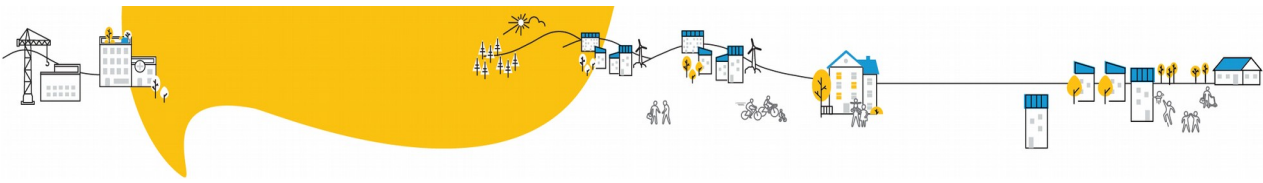
CASSAR Eric
Directeur d'ARKHENSACES

Valentine de LAJARTE
« Partager la Ville »

Bernard RAYARD,
Constructions et Développements
Urbains (CDU)

Bernard RAYARD
CDU

Christian ROZIER
Président URBAN PRACTICES



Thierry BIEVRE,
Président du Groupe ELITHIS

Francois PELEGRIN
Directeur ARCHITECTURE PELEGRIN

Hervé LASSEIGNE
Président Directeur Général
ASCAUDIT Groupe

Eric BUSSOLINO,
AIA LIFE DESIGNERS

Jacques BUCKI,
HESTIA INNOV

Philippe BONDUELLE,
CEO de DECELECT

MOAL Béatrice
Présidente d'ARP-ASTRANCE

Gilles GENIN
PDG d'InGeTel-Bet

Représentant
InGeTel-bet

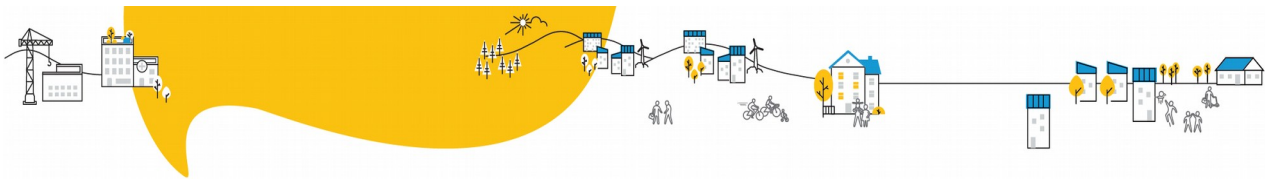
Grégory CAPPRONNIER
Président CELEA Ingenierie

Jean-Yves COLAS
STUDINNOV

Jean-Marie ROUSSEAU,
Président du Groupe BETOM

Jean-Marie ROUSSEAU
Président
BETOM
Le Groupement
33 37000 - Les Églises - France
78000 VERSAILLES
Tél : 01 30 21 82 100 - Fax : 01 30 21 82 102
SAS au capital de 100 000 € - SIRET 552 811 546 0009

Patrick STEKELOROM,
ALLIANZ REAL ESTATE



Organisations professionnelles

Denis Dessus,
Président du CNOA

Représentant

Loïc HEUZE,
Vice-président de IGNES

LAVIGNE Benoit
Délégué général de IGNES

Antoine de FLEURIEU
Délégué général GIMELEC

Ludovic VAZ
Président du bureau Bâtiment et
administrateur SYNTEC

Dominique Sutra Del Galy
PDT Fédération CINOV

Dominique SUTRA DEL GALY

Président

Régis CHAUMONT,
Président de l'UNSA

Pascal ASSELIN
Président de l'UNTEC

Franck BERNIGAUD
Président de la FNBM

Alain Piquet
Vice-président de la FFB

Charles-Henri MONTAUT
Président de la Fédération SCOP-BTP

Patrick LIEBUS
Président de la CAPEB

Hugues VÉRITÉ
Délégué Général de l'AIMCC



Sophie BRETON
Vice-présidente Bâtiment de la FIEEC

François-Xavier JEULAND
Président de la Fédération Française de Domotique

Gilbert BLAISE
Président de l'ARSEG

David ERNEST
Vice Président du SYPEMI

Emmanuel GRAVIER
Président de la FFIE

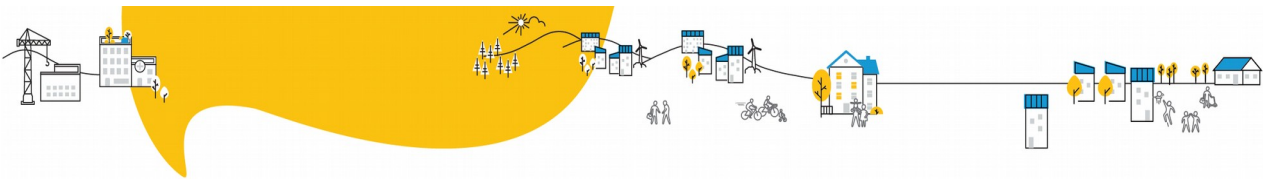
Jean-François DALBIN,
Président du Conseil Supérieur
ORDRE DES GEOMETRES EXPERTS

Martin DUPLANTIER
Président d'Architecture et Maîtres
d'Ouvrage (AMO)

Gilles CHARBONNEL
Président d'ADN Construction

Jean-Louis DUMONT,
Président de l'USH

Anne VALACHS,
Directeur Général du SERCE



Promoteurs privés - Entreprises - Services - MOE

Kevin CARDONA,
Directeur Innovation
BNP PARIBAS REAL ESTATE

Diego HARARI,
Directeur de l'Innovation
chez VINCI IMMOBILIER

VINCI IMMOBILIER
Diego HARARI
Dir. de l'Innovation

Eric L'HELGUEN,
Directeur Général EMBIX

Cyril HOMMEL,
Directeur Général de H3C ENERGIES

H3C énergies
Service et Conseil en Energies
35 ch. de Vieux Puits
35100 MEILAN
RCS BRETAGNE 477 916 487
www.h3c-energies.fr

Cyrille TROUILLEAU,
Chef de produit chez ULIS

Thierry CHAMBON,
Président d'ENERGISME

Jean-Luc LAVENIR,
Président de PHILIPS FRANCE

Bertrand ROUCH
Gérant de AIRELIOR F.M.

Jean-Louis MOUNIER,
Directeur Général adjoint de TDF

Emmanuel OLIVIER,
Président de UBIANT

André PEYRACHE,
Président de SIRLAN

André Peyrache
Président

Jean-Pierre BOSQUET,
Président du Syndicat des Architectes
Contractants Généraux



Thierry FRANCK de PREAUMONT,
Président de IDEX

Jean-Noël LOISEAU,
Président d'OVERKIZ

Philippe CARBUCCIA,
Directeur du Développement de YOKIS

Michaël HUTIN,
CEO de AMBISMART

AMBISMART SARL
92 rue du Clinquet 5900 TOURCOING
03.69.61.81.77 _ michaelhutin@ambismart.fr
Siret: 788 661 611 00013 _ APE: 7112B
Michaël HUTIN, le gérant

Bénédicte MÉLOU,
PDG de PROXISERVE

Franck FISCHER,
Directeur Général Délégué de ADEUNIS

Yves JALAGEAS
Président de Qualifelec

Collectivités territoriales

Olivier CARRÉ,
Maire d'Orléans et
Président d'Orléans Métropole

Ministère de la cohésion des territoires

Secrétariat général
92055 La Défense Cedex

Tél. 01 40 81 21 22

www.cohesion-territoires.gouv.fr

